

M. Chatterton: Se propose-t-on d'agrandir les installations du laboratoire de recherche à Victoria?

L'hon. M. Sauvé: Oui, c'est notre intention, mais nous n'entreprendrons pas de travaux de construction cette année, bien qu'un montant ait été réservé pour les architectes et les ingénieurs. Il n'y a aucun projet d'expansion matérielle à Victoria cette année.

M. Chatterton: Est-ce à cause de l'argent cher?

L'hon. M. Sauvé: Non. C'est ce qui était prévu au programme.

M. Herridge: Le ministre peut-il expliquer pourquoi le crédit pour la publication de rapports et autre documentation, qui s'élevait à 3,900 dollars l'an dernier, n'est plus que de 2,500 dollars cette année?

L'hon. M. Sauvé: Le député peut-il me dire à quelle page?

M. Herridge: A la page 166.

L'hon. M. Sauvé: Lorsque nous avons établi le ministère à l'échelon national, un certain nombre de facilités sont demeurées à l'échelon régional et c'est à quoi cet article se rapporte. Cela explique pourquoi ce crédit en particulier est moindre qu'il ne l'était l'an dernier.

M. Barnett: J'ai pris note des remarques du ministre au sujet de la prolifération des insectes dans l'île de Vancouver qui, a-t-il dit, était analogue à celle de la côte ouest de Terre-Neuve. S'agit-il des mêmes insectes qui ont récemment attaqué le sapin baumier? Dans son dernier bulletin, le Conseil des ministres des Ressources a fait paraître un article signalant que l'on interdisait l'expédition de sapin baumier en provenance de la Colombie-Britannique aussi bien que l'exportation d'arbres verts. Le programme de recherches dont a parlé le ministre se rapporte-t-il à cete question?

Après avoir reçu ce bulletin, j'ai écrit au ministre des Terres, Forêts et Ressources hydrauliques de la Colombie-Britannique afin de lui demander certains détails. La mention dans ce bulletin de 250 milliards de pieds de sapin baumier que menacerait une telle infestation m'intriguait. Je ne croyais pas que nous avions autant de sapins baumiers en Colombie-Britannique. Le programme de recherches visait-il à enlever cette interdiction sur l'utilisation du sapin baumier?

L'hon. M. Sauvé: Je ne crois pas que ce programme ait été établi en vue de faire disparaître des restrictions. On l'avait mis en

œuvre dans l'espoir de trouver ainsi le moyen d'exterminer le puceron lanigère du sapin baumier. Je savais que, dans certaines régions de l'Île de Vancouver, des restrictions avaient été imposées, mais j'ignorais que le problème ait atteint l'ampleur dont parle le député. Les chiffres sont-ils exacts? Le chiffre de 250 milliards me semble exagéré.

M. Barnett: Cela m'a intrigué. Je me suis demandé s'il s'agissait d'une faute d'impression.

L'hon. M. Sauvé: Le chiffre émanait-il de mon ministère?

M. Barnett: Non. Il figurait dans un bulletin publié à Montréal par le secrétariat du Conseil des ministres des ressources. L'article était court et ne donnait guère de détails. J'ai écrit au ministre intéressé de la Colombie-Britannique pour lui demander plus de précisions, surtout en ce qui concerne le volume de bois de charpente en cause et l'imposition de l'embargo. Le programme mentionné par le ministre a-t-il pour but de traiter de ce genre d'infestation?

L'hon. M. Sauvé: Ce programme porte sur la lutte contre le puceron lanigère du sapin. J'ai lu le bulletin que le député a cité, mais je ne me souviens pas d'y avoir relevé ce chiffre. Je crains de ne pouvoir donner de réponse précise. Il va falloir que je voie s'il existe un lien entre ce que renferme l'annonce et le programme que nous mettons en œuvre—un programme qui se limite à certaines parties de l'Île de Vancouver, où ce puceron lanigère pose un grave problème.

M. Barnett: Dans un autre domaine, le ministre pourrait-il nous donner quelques détails supplémentaires au sujet du crédit de \$90,000 qui se trouve à la page 164—subventions à la recherche sylvicole? Cela implique-t-il un programme de subventions pour aider les recherches des universités ou d'institutions semblables? Où cette recherche est-elle faite?

L'hon. M. Sauvé: Ces sommes sont affectées à ce qu'on appelle la recherche extérieure, dans des universités, par des particuliers et ainsi de suite. C'est pour le travail qui est fait en dehors des différents laboratoires du ministère. Il y a quatre écoles de génie forestier au Canada. La faculté de génie forestier de la Colombie-Britannique, qui relève de M. Joseph Gardner, ancien directeur du laboratoire de recherches du ministère des Forêts à Vancouver, reçoit une subvention en vertu de ce crédit.